

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 12 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
Mme Agnès LAVEST	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Bernard SAXER
Mme Annick FORESTIER	M. Didier BLANC
Mme Déolinda BOILON	M. Cyrille COURTY
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Marie-France BARRIER
M. Christian BOURNAT	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

**VOTE :** En exercice : 36

Présents : 30 / Représentés : 5

Votants : 35

Votaient par procuration :

- M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
- M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
- Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
- Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
- M. Yannick DUPOUÉ (à M. René FAVY)

Absent :

- M. Alain COSSON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire prise au sein du Conseil. Madame Sophie CARRÉ, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : MDA – SAISON CULTURELLE – ENVELOPPE PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES CONTRATS / CONVENTIONS 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020**

**MDA – SAISON CULTURELLE – ENVELOPPE  
PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES CONTRATS /  
CONVENTIONS 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président informe les délégués communautaires que, la Médiathèque entre Dore et Allier et le réseau des médiathèques, mettent en place un programme d'action culturelle. Ce programme s'inscrit dans la double exigence de sensibiliser les habitants aux nouveaux services et rendez-vous de la médiathèque tout en densifiant et en enrichissant la proposition « lecture publique » sur le territoire.

Aussi et dans ce cadre, il est organisé et proposé les interventions et animations suivantes :

- **Les rendez-vous « récurrents »** :

Ces ateliers se dérouleront une fois par semaine, une fois tous les quinze jours, une fois par mois ou trimestriellement, en direction de tous les publics, au cœur de la Médiathèque ou sur le réseau : Les « racontines » du mercredi, les lectures aux p'tits soins, bébé bouquine, ateliers multimédias et numériques, accueil d'auteurs, les vacances du Cube, les accueils de classes, le partenariat avec les EHPAD et l'IME Chaudier sont autant de rendez-vous qui seront proposés au public.

- **La saison culturelle** :

Fin février 2020 se terminera la saison « Et demain ? » et elle laissera place à la nouvelle qui débutera le 1er mars jusqu'au mois de septembre 2020. Cette nouvelle saison est construite autour de la thématique, « L'art, sans dessus-dessous », consacrée aux pratiques artistiques. Cette saison sera l'occasion de d'accueillir en résidence Acteurs, Pupitres et Compagnie.

- **Les Impromptus et les partenariats** :

De nombreux autres rendez-vous seront proposés au public de manière ponctuelle et en lien avec l'actualité ou d'autres manifestations culturelles de notre territoire, de notre région ou nationales : Quatrième édition du festival bandes-dessinées « Des volcans et des bulles », des événements forts de notre territoire...

En complément des 33 heures d'ouverture hebdomadaire, environ 15 heures d'animation viendront densifier l'offre de la Médiathèque entre Dore et Allier.

**Le montant nécessaire à la poursuite de la saison « Et Demain ? » et le lancement de la nouvelle saison sur la thématique « L'art sans dessus-dessous » s'élève à 15 000€ TTC.**

AR PREFECTURE

063-246301097-20191212-20191212\_14-DE  
Reçu le 17/12/2019

CCEDA  
CC 12/12/2019  
(14)

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- De l'autoriser à engager les démarches, signatures de conventions et les dépenses liées à la mise en place et à la réalisation de ce programme.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 16 décembre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.